



Nombre de membres		
Afférents au conseil d'administration	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
9	9	9

L'an DEUX MILLE VINGT TROIS le 14 MARS 2023

Le conseil d'administration du CCAS du LE REVEST-LES-EAUX, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Ange MUSSO, PRESIDENT**

Date de convocation du conseil d'administration : **06 MARS 2023**

**Étaient présents** : Monsieur Ange MUSSO – Mme Jeanne MOGGIA – Mme Josiane VERGOS – Madame Nathalie FEVRE – Mme FASS Ingrid – Mme MARTEL Christiane – Mme GENIEYS Claudine – Mme MASINI Pierrette

**Ont donné procuration** : -

**Absents** : Mme REBUFFEL Fanny

**Secrétaire de séance** : Mme FASS Ingrid

**OBJET : DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2023**

Délibération N° 01/2023

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DU LE REVEST LES EAUX,**

**DONNE ACTE** à Monsieur le Président de séance, que le Débat d'Orientations Budgétaires concernant le Centre Communal d'Action Sociales l'exercice 2023, prévu par la loi, s'est déroulé ce jour.

Monsieur le Président énonce l'article L.2312-1 alinéa 2 du Code des Collectivités Territoriales : « *dans les communes de 3500 habitants et plus, un débat a lieu au Conseil d'Administration sur les orientations générales du budget, dans un délai de 2 mois précédant l'examen de celui-ci et dans les conditions fixées par le règlement intérieur* ».

Conformément à l'article ci-dessus, le Conseil d'Administration doit se prononcer sur les orientations budgétaires de l'année 2023 avant le vote du budget.

Préalablement à ce prochain Conseil d'Administration au cours duquel le budget 2023 sera voté, Monsieur le Président présente donc les orientations budgétaires.

A titre indicatif, les dépenses et les recettes prévisionnelles du compte administratif pour 2022 sont à ce jour celles-ci (en attentes de validation du comptable) :

CA PREVISIONNEL 2022	DEPENSES	RECETTES
MONTANTS PREVISIONNELS	151 030,40 €	282 790,82 €
EXEDENT PREVISIONNEL DE FONCTIONNEMENT (002)	131 760,42 €	
POUR MEMOIRE - DEFICIT 2021 DE FONCTIONNEMENT REPORTE EN 2022	43 464,44 €	

- **ETAT DE LA DETTE : NEANT**
- **INVESTISSEMENT PLURIANNUELS : PAS DE DEPENSES**

Je vous propose de débattre des points ci-dessous pour l'année 2023 :

**LES ELEMENTS DE CONTEXTE :**

- **LIVRAISON DES REPAS EN 2022** : Nous avons livré 4243 repas le midi et 2381 repas le soir.
- **BONS DE CHAUFFAGE 2022** : Nous avons délivré 26 bons de chauffage à 300,00 €.
- **AIDE ET SECOURS 2022** (afin de répondre aux demandes loyers impayés, d'aides alimentaires et aides d'urgence) : 35 aides attribuées.

**LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT POUR 2023 :**

- Nous prévoyons le repas de fin d'année des anciens ainsi que le voyage (croisière en méditerranée : montant prévisionnel 84 320,00 €).
- Nous maintenons un montant important sur le poste « aide et secours » (montant prévisionnel 33 000,00 €).
- Il n'y a plus de dépenses d'investissements si ce n'est le remboursement de cautions pour les transmetteurs téléalarme qui sont encore chez certains abonnés (article 165).

**LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2023 :**

- La subvention de la commune sera baissée afin de réduire nos excédents.
- Les participations pour le portage des repas par les bénéficiaires et pour le voyage seront fixées à 65 000,00 €
- Les recettes d'investissement sont constituées par l'épargne nette du budget de fonctionnement

Après avoir pris connaissance du rapport du débat d'orientations budgétaires 2023 prend acte par son vote au débat consécutif à la présentation du rapport organisé en son sein conformément à l'article L2312-1 du code général des collectivités territoriales.

La présente délibération a été adoptée par :

**NOMBRE DE VOIX POUR : 8**  
**NOMBRE DE VOIX CONTRE : 0**  
**ABSTENTION : 1**

Certifié exécutoire par Monsieur le Président, compte tenu :

- de la réception en Préfecture, le 15/03/2023
- de la publication, le 15/03/2023

A Le Revest-Les-Eaux le 15/03/2023  
LE PRESIDENT

**C.C.A.S**  
du  
**REVEST LES EAUX**

LE PRESIDENT

Ange MUSSO



**C.C.A.S**  
du  
**REVEST LES EAUX**